



FORMATION 2023

CPOM

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

DURÉE : 9H (2 classes virtuelles de 3H et 3H de travail en autonomie)

DATES : à programmer

MODALITÉ : Distanciel

PRIX : 450 € par stagiaire

PUBLIC

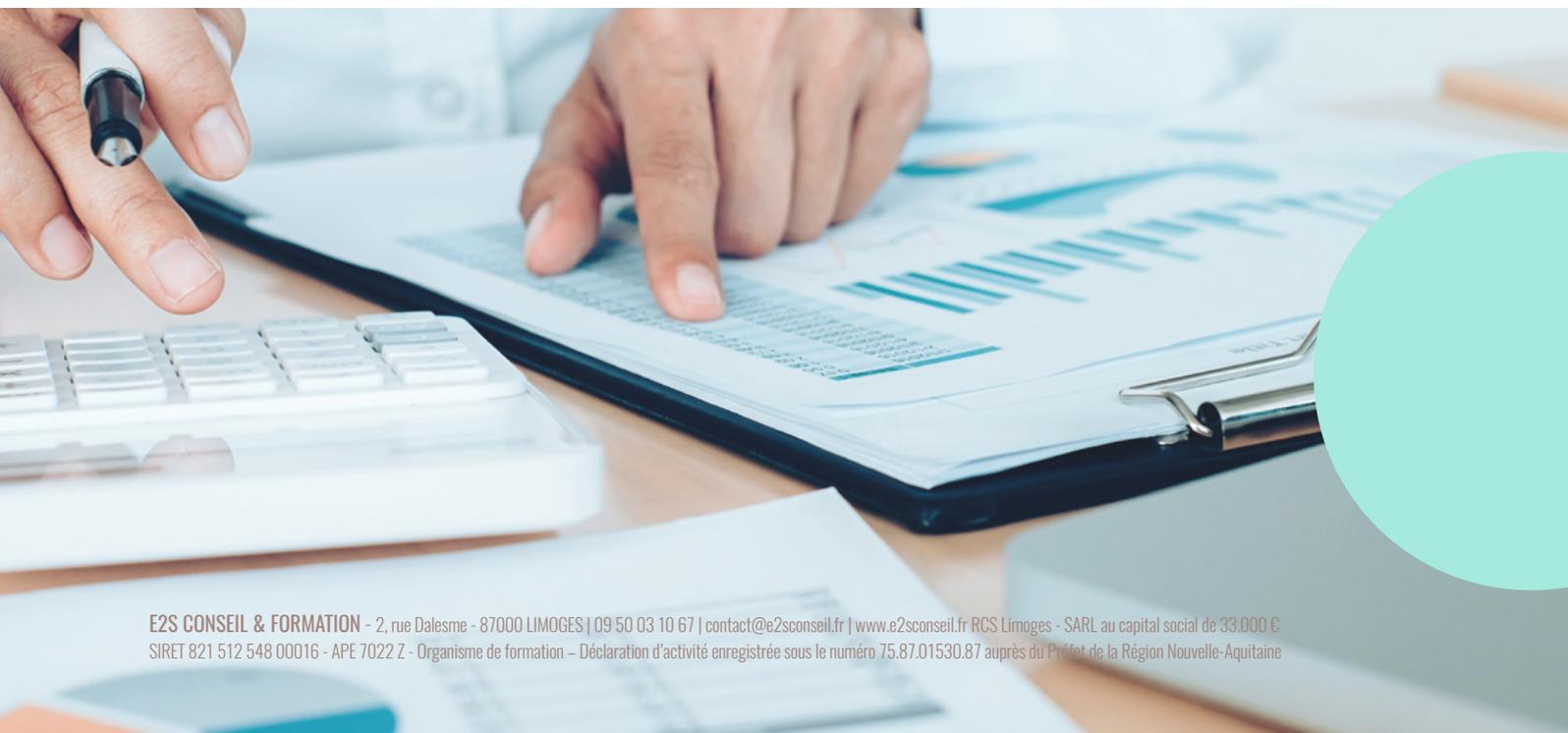
- DG, DAF, DRH, Cadres administratifs

PRÉ-REQUIS

- Connaissance du secteur social et médico-social.
- Matériel :
 - Poste informatique et une bonne connexion internet
 - Adresse de messagerie individuelle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Distinguer ce qui relève d'obligations et ce qui peut constituer des marges de manœuvre
- Identifier le changement de paradigme induit par la mise en œuvre du CPOM à partir de ses grands principes
- Être force de proposition auprès du Conseil Départemental à partir du lien entre les critères d'octroi de la future dotation qualité et les objectifs du CPOM
- Rendre compte au financeur de l'atteinte des objectifs et de la bonne utilisation des financements et anticiper les évolutions à envisager dans l'organisation du service



CONTENU

Temps 1 : Le CPOM dans son contexte réglementaire et l'actualité du secteur

- L'histoire de l'application du CPOM SAAD depuis la Loi 2022-2, comparaison avec les autres secteurs d'activité
- Le CPOM SAAD dans le Code de l'Action Sociale et des Familles
- L'introduction du CPOM par la mise en place de la dotation qualité

Temps 2 : Les grands principes du CPOM

- Un contrat qui ne peut pas déroger aux principes de la tarification
- Les différentes phases de négociation d'un CPOM
- Le volet financier du CPOM

Temps 3 : Le lien entre les critères d'octroi de la future dotation qualité et les objectifs du CPOM

- Les 6 critères de la future dotation qualité prévus par la Loi de Financement de Sécurité Sociale 2022
- Les actions déjà engagées par le service et à valoriser
- Les nouvelles actions à proposer en réponse à des enjeux pour le service
- L'arbitrage à proposer entre les actions à valoriser et les nouvelles actions à engager

Temps 4 : Les nouveaux outils, les temps à dédier et les nouvelles compétences à mobiliser pour rendre compte au financeur de l'atteinte des objectifs et de la bonne utilisation des financements

- Les outils financiers associés au CPOM : le sort du budget prévisionnel et du compte administratif, la mise en œuvre possible de l'État Prévisionnel Recettes/Dépenses (EPRD)
- Le dialogue de gestion : objectifs, conséquences, et posture du service (partie II)
- L'adaptation de l'organisation du fait de la mise en œuvre du CPOM

ACCESSIBILITÉ

- Au cas par cas, nous étudions l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

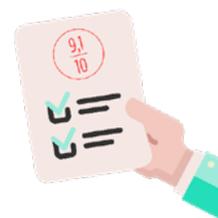
Contactez-nous pour en parler.



INDICATEUR DE SATISFACTION

- Taux de satisfaction globale de nos formations en 2021

9,1/10



Plus d'informations sur l'accessibilité de nos formations et notre démarche Qualité sur notre site internet www.e2sconseil.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports notionnels et échanges sur la base d'un support
- Exercices de mise en application et mise en situation
- Ressources numériques à disposition
- Espace numérique personnel (LMS)

ÉVALUATION DES ACQUIS

- Questionnaire de positionnement initial
- Évaluation sommative de chaque séquence de formation
- Feuille d'émargement pour la partie synchrone
- Évaluation de fin de formation « à chaud » et « à froid »

CONTACT

Référent Pédagogique

Céline BENOS

✉ celine.benos@e2sconseil.fr

☎ 09 50 03 10 67

Référent Administratif

Caroline ROUX

✉ contact@e2sconseil.fr

☎ 09 50 03 10 67